



Metsora (220)

וַיְדַבֵּר ה' אֶל מֹשֶׁה לֵאמֹר זֹאת תִּהְיֶה תוֹרַת הַמְצַרֵּעַ בְּיוֹם טְהֻרָתוֹ
וְהוֹבֵא אֶל הַכֹּהֵן (יד, א-ב)

D. s'adressera à Moché et lui dit : Voici quelle sera la loi pour le lépreux le jour de sa purification, on l'amènera au Cohen (Métsora 14,1-2)

Le Maguid de Douvna enseigne: Lorsqu'un homme se laisse aller à la médisance, c'est, en général, parce qu'il ne se rend pas compte de la puissance de la parole. Il se dit : je n'ai rien fait d'autre que de parler, mais je n'ai entrepris aucune action. Or, si l'homme était conscient de l'importance considérable de la parole humaine, et s'il savait que toute parole qui porte préjudice à son prochain crée, au ciel, un accusateur aussi bien contre l'homme dont on a parlé mais aussi contre celui qui a parlé, il y a de fortes chances pour qu'il se soit gardé de dire le mal.

C'est le sens du Midrach rabba : Ne dis pas : je vais dire du mal de quelqu'un mais personne ne le saura. D. te dira la chose suivante : Sache que je vais envoyer un de mes anges, il t'accompagnera partout et notera tout ce que tu diras sur ton prochain. C'est pourquoi, celui qui répand la calomnie doit savoir l'importance cosmique des paroles qu'il lance dans le monde : il est frappé de lèpre : lorsqu'il est amené au Cohen, il constate qu'une seule parole de ce dernier décidera de son sort. Tant que le Cohen ne prononce pas le mot « impur! », il n'est pas frappé d'impureté même si tout le monde peut voir qu'il est couvert de lèpre. Tant que le Cohen ne prononce pas le mot « pur! », il ne sera pas considéré comme tel, même si on voit clairement que ses plaies ont totalement guéri. (Michna Negaïm, chap.3).

Maguid de Douvna

זֹאת תִּהְיֶה תוֹרַת הַמְצַרֵּעַ בְּיוֹם טְהֻרָתוֹ וְהוֹבֵא אֶל הַכֹּהֵן (יד. ב)
« Voici quelle sera la loi pour le lépreux le jour de sa purification, on l'amènera au Cohen »(14,2)

La Michna (Negaïm chap.14) enseigne qu'au terme du processus de purification, le Cohen devait annoncer à voix haute: 'Pur!' De la sorte, le lépreux comprenait que la parole a le pouvoir de guérir, et il prenait pleinement conscience du fait que « la mort et la vie sont au pouvoir de la langue » (Michlé 18,19).

Aux Délices de la Torah

וַיִּצְוֶה הַכֹּהֵן וְלָקַח לַמְטַהֵר שְׁתֵּי צִפְּרִים חַיִּוֹת טְהוֹרוֹת וְעֵץ אֲרָז וְשֵׁנִי
תוֹלַעַת יָאֵזֶב (יד. ד)

« Sur l'ordre du Cohen, on apportera, pour quiconque se purifie, deux oiseaux vivants, purs, du bois de cèdre, de l'écarlate et de l'hysope » (14,4)

La purification du lépreux s'effectuait en mettant du sang de ces oiseaux, sur le pouce de sa main droite, sur l'orteil de son pied droit et enfin sur le lobe de son oreille droite. De l'huile était également utilisée, ainsi que du bois de cèdre et de l'hysope. Le Hida (Midbar Kedmot) explique comment chacune de ses actions, venait réparer la faute commise par un des membres de cet homme devenu lépreux. On peut distinguer cinq façons d'enfreindre les lois relatives au lachon ara :

La première façon : En parlant de son prochain, en contrepartie, on utilise l'oiseau qui siffle.

La deuxième façon : Lorsque l'on a dû se déplacer pour aller raconter le lachon ara, en contrepartie, on met du sang sur l'orteil.

La troisième façon : Lorsque l'on a écouté le lachon ara, en contrepartie, le sang est placé sur le lobe de l'oreille.

la quatrième façon : Lorsque l'on a entendu du lachon ara et que l'on avait la possibilité de protester (en hébreu cela se dit : "béyador", dans sa main, sa possibilité), et que l'on ne l'a pas fait : le sang est placé sur la main.

la cinquième façon : Lorsque l'on a fait l'éloge d'une personne devant un auditoire qui a alors rétorqué : Et pourtant nous avons entendu que cette même personne avait telle et telle chose. C'est pourquoi, on apporte du bois de cèdre et de l'hysope, comme pour signifier : Tu as élevé ton ami comme le cèdre, le plus haut des arbres, mais cela l'a amené à être rabaissé comme l'hysope. Et il faut donc se garder de dire des éloges de quelqu'un devant des gens qui risquent de compléter nos propos par de la médisance.

וְשָׁחַט אֶת הַצִּפּוֹר הָאֶחָת אֶל כְּלֵי חַרְשׁ עַל מִים חַיִּים (יד. ה.)

« On égorgera un des oiseaux dans un récipient d'argile sur de l'eau vive »(14,5)

Pourquoi faut-il ici de l'eau vive ? Parce que le lépreux est bas et humilié à ses propres yeux, on pourrait craindre qu'il n'en vienne à la mélancolie et à la paresse. Il est donc nécessaire de l'encourager et de le ranimer avec les eaux de la connaissance de la Torah, qui s'appelle « un puit d'eau vive »

Maayana Chel Torah

וְגִלַּח אֶת כָּל שְׂעוֹרוֹ (יד.ח.)

« Il rasera tous ses poils » (14.8).

Pourquoi cela ? Le Ben Ich Haï explique que lorsqu'on observe les cheveux, on a l'impression qu'une centaine d'entre eux poussent à partir du même endroit, l'un sur l'autre, mais lorsqu'on les rase, on voit clairement que chaque cheveu a sa racine bien distincte, comme le disent nos Sages (Guémara Baba Batra 16a) : J'ai créé une multitude de cheveux dans l'homme, et J'ai prévu une racine pour chacun, de sorte qu'il n'y a pas deux cheveux qui se nourrissent du même emplacement, ce qui risquerait d'être néfaste pour les yeux. Ainsi, on dit au lépreux, puni pour avoir du Lachon ara : Tu penses que ton ami t'a fait du tort, qu'il a pris de tes biens, qu'il t'a dérangé ? Regarde donc la racine des cheveux et tu comprendras que de la même façon que chaque cheveu a sa racine, aucun homme ne peut empiéter sur ce qui appartient à l'autre. Chacun reçoit du Ciel ce qui lui revient, avec une précision extraordinaire, et personne ne peut prendre ce qui est prévu pour son prochain.

וְכֵן אֲשֶׁר לוֹ הַכֹּהֵן וְהַגֵּיד לִפְנֵי לְאֹמֶר כְּנָנַע נִרְאָה לִי בְּבַיִת (יד. לה.)
« Celui à qui la maison appartient viendra et déclarera au Cohen, en disant : Il m'est apparu comme une plaie dans la maison. »(14,35)

De ce verset, il découle que lorsque la plaie (tsaraat) va apparaître sur les murs d'une maison qui est trop sombre pour qu'on puisse convenablement enquêter sur son état, on n'aura pas besoin de créer des fenêtres afin de les ouvrir pour permettre à la lumière d'entrer, elle doit être examinée par le Cohen avec sa lumière ordinaire. De même, la michna (Négaïm 2,3) enseigne : Les fenêtres d'une maison obscure ne peuvent pas être ouvertes pour examiner sa lèpre. Métaphoriquement, c'est une instruction aux responsables du peuple juif de ne pas rechercher et exposer les défauts de la nation pendant une période d'obscurité, c'est-à-dire durant l'exil, lorsque les gens sont tombés à un bas niveau dans l'observance des Mitsvot. Il faudra toujours rechercher le bénéfice du doute : Ce n'est pas de leur faute, mais à cause de leurs souffrances, du semblant éloignement avec D. causé par l'exil, l'influence des non-juifs. Un juif est profondément bon, mais cette situation où Hachem est très caché, entraîne des actes en désaccord avec sa nature interne.

Rabbi Aharon Yaakov Greenberg

וְהִזְרַתְם אֶת בְּנֵי יִשְׂרָאֵל מִשְׂמֵרְתָם (טו.לא)

« Vous (les Cohanim) éloignerez les enfants d'Israël de leur impureté »(15,31)

Le terme 'Véhisartem' (והזרתם), que l'on a traduit par : "vous éloignerez" (de par la racine *Zar*), peut aussi se traduire : 'Vous couronnerez' (de par la

racine *Zer*). En effet, la Torah demande aux Cohanim de rapprocher les juifs de la Thora et de les conduire à se repentir par amour pour Hachem. Or, nos Sages (Guémara Yoma 86b) enseignent que celui qui se repent par amour, ses fautes deviennent des mérites. Ainsi, même l'impureté et les fautes du peuple deviendront source de grandeur et de fierté, telle une couronne. 'Vous couronnerez les enfants d'Israël de leur impureté', c'est-à-dire que leur impureté même, deviendra une couronne et une gloire, car vous les conduirez à se repentir par amour d'Hachem de sorte que leurs fautes deviendront des mérites.

Rabbi Hanokh Tzvi haCohen de Bendin

Lois de la Chemita : De quelle manière consommer les aliments concernés par la chemita.

Bien qu'il soit possible d'obtenir de l'huile en pressant des noyaux d'olives, malgré tout, étant donné qu'ils ne sont pas destinés à cela, ils seront considérés comme inconsommables, et ne seront pas concernés par les lois de la chemita. Bien que les noyaux de dattes et de caroubes soient consommables par un animal, malgré tout, étant donné qu'ils ne sont pas destinés à cela, ils ne seront pas concernés par les lois de la chemita.

Rav Cohen

Dicton : Les épreuves sont aigres, elles ne sont pas mauvaises.

Hafets Haim

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם בן רבקה, מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בן קארין מרים, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, רבקה בת ליוזה, רישירד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון לאלודי רחל מלכה בת חשמה, הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא לבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'יזל לאוני. לעילוי נשמת: ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מזה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר, מיכאל צ'רלי בן ג'ולייט אסתר.

